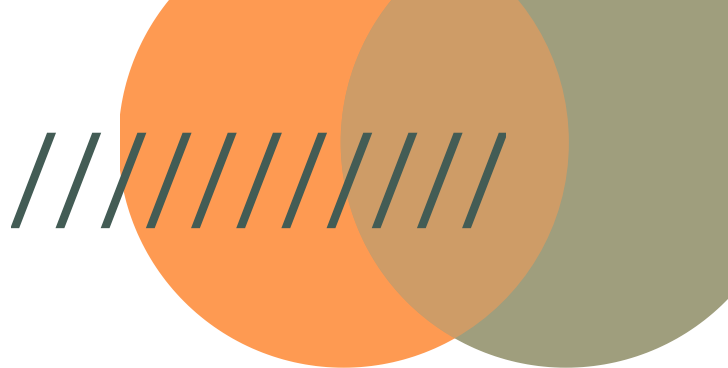


FORMATION IAS NIVEAU 1



450 EUROS NET DE TVA*

CIBLES

- Courtiers en assurances ;
- Personnes souhaitant valider l'habilitation d'IAS Niveau 1 ;
- Agent général d'assurances ;
- Etablissement de crédit ;
- Société de financement ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

DURÉE

150 HEURES

PRÉREQUIS

NIVEAU

Pas de niveau requis.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

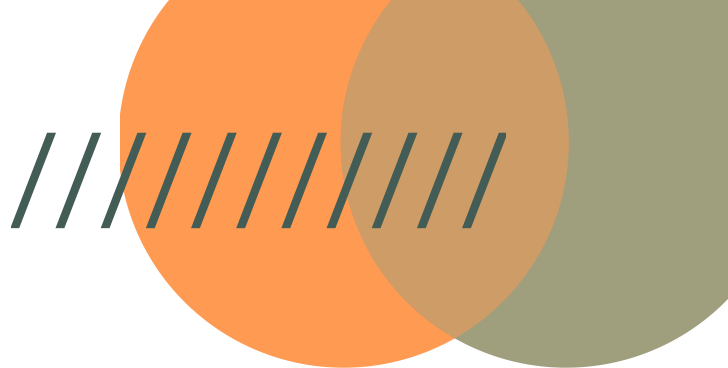
OBJECTIFS

- Acquérir de nouvelles compétences,
- Apporter des solides connaissances sur le métier d'IAS,
- Exercer le métier d'Intermédiaire en assurance,
- Répondre aux exigences de l'ORIAS.



* Selon le mode de formation choisit

FORMATION IAS NIVEAU 1



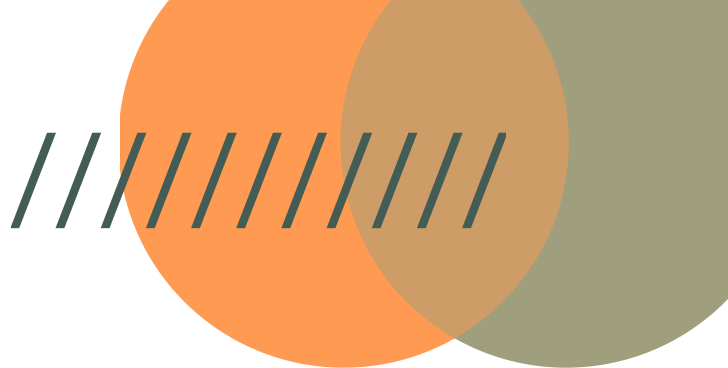
LES PRINCIPALES COMPETENCES D'UN INTERMEDIAIRE EN ASSURANCES SONT LES SUIVANTES :

- Gérer la relation avec le client ;
- Assurer les diligences de lutte contre le blanchiment des capitaux ;
- Prendre en compte les besoins du client ;
- Apporter au client ou prospect une réponse adaptée et formalisée comportant une information précontractuelle et/ ou contractuelle selon les cas ;
- Présenter, proposer ou aider à la conclusion d'une opération d'assurance.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.

PROGRAMME DE LA FORMATION



Module 1- Eléments juridiques (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - Le droit civil

Séquence 2 - Le contrat de travail

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 1 :

- Compétences générales sur l'environnement juridique du secteur de l'assurance et de l'opération d'assurance, sur la relation avec le client et sur la lutte contre le blanchiment.
- Connaissances sur l'environnement juridique de l'intermédiation en assurance.

Module 2 - Les savoirs généraux (e-learning 30 heures)

Séquence 1 - La présentation du secteur de l'assurance

Séquence 2 - Les entreprises d'assurance

Séquence 3 - L'opération d'assurance

Séquence 4 - Les différentes catégories d'assurance

Séquence 5 - L'intermédiation en assurance

Séquence 6 - La relation avec le client

Séquence 7 - La lutte contre le blanchiment

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 2 :

- Compétences sur l'environnement général du secteur de l'assurance.

Module 3 - Les assurances de personnes (Incapacité, Invalidité, Décès, Dépendance, Santé) (e-learning 25 heures)

Séquence 1 - L'assurance contre les risques corporels

Séquence 2 - La dépendance

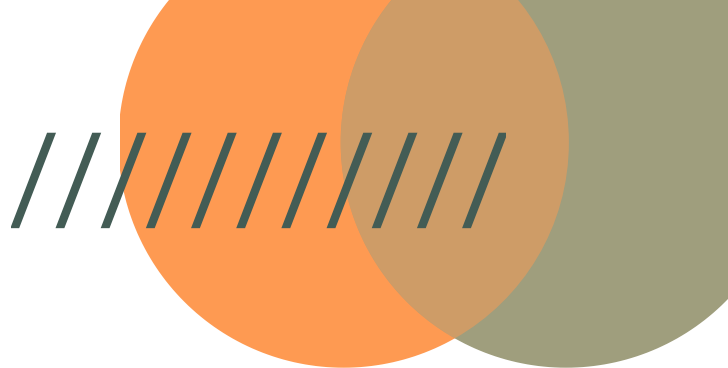
Séquence 3 - L'assurance complémentaire santé

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 3 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances de personnes).

PROGRAMME DE LA FORMATION



Module 4 - Assurance vie et capitalisation (e-learning 20 heures)

Séquence 1 - La prise en compte des besoins

Séquence 2 - Les principales catégories de contrats

Séquence 3 - Les spécificités

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 4 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances vie et de capitalisation).

Module 5 - Assurance de personnes - les contrats collectifs (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - L'assurance de groupe

Séquence 2 - Les contrats collectifs au profit des salariés

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 5 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurance de personne et des contrats collectifs au profit des salariés).

Module 6 - Assurance prévoyance (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 6 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances prévoyance).

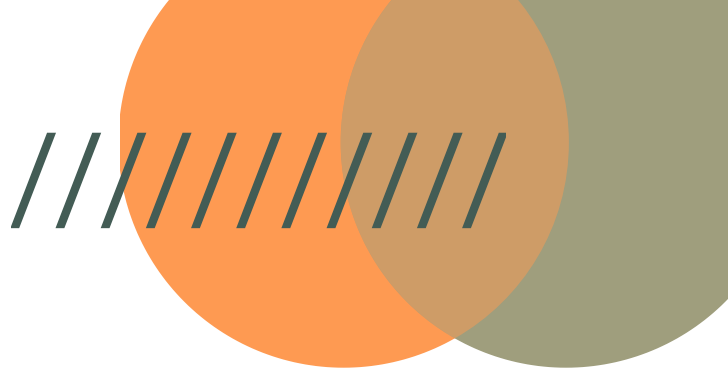
Module 7 - Assurance "branche vie" (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 7 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances « branche vie »).

PROGRAMME DE LA FORMATION



Module 8 - Assurance vie « placement » (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 8 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurance vie « placement »).

Module 9 - Assurance de biens et de responsabilité (e-learning 30 heures)

Séquence 1 - L'appréciation et la sélection du risque

Séquence 2 - Les différents types de contrats

Séquence 3 - Les assurances des risques d'entreprises

Séquence 4 - La présentation des garanties et la tarification

Séquence 5 - La vie du contrat

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 9 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances de biens et de responsabilité).

Quiz général de validation des compétences

APOCAMPUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Accédez immédiatement à votre parcours de formation grâce à notre plateforme e-learning disponible 24h/24 et 7j/7. Progressez à votre rythme, où que vous soyez, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Tout du long de votre parcours vous pouvez poser vos questions sur la plateforme, notre équipe est disponible pour répondre à vos questions. Nos contenus pédagogiques variés (vidéos, quiz interactifs, cas pratiques et fiches de synthèse) sont conçus pour favoriser une montée en compétences progressive et une expérience d'apprentissage dynamique.



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

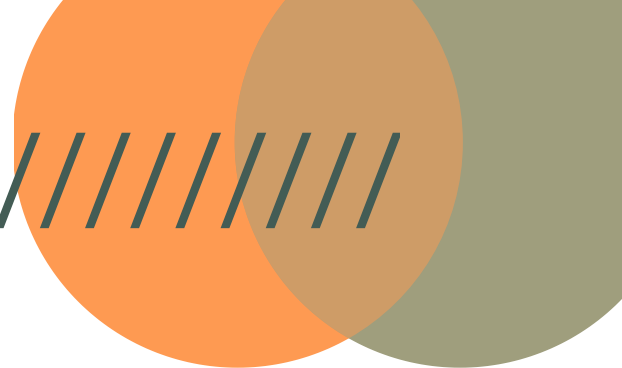
Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-apocampus.fr ou par téléphone au 01 73 43 11 73



DE VALIDATION

Chaque module est ponctué d'évaluations permettant de vérifier l'acquisition progressive des connaissances. Un score minimum de 70 % est requis pour valider chaque étape du parcours. À l'issue de la formation, une évaluation finale permet de mesurer les compétences acquises et, selon le parcours suivi, de délivrer l'attestation ou le justificatif de formation correspondant. En cas d'échec, l'apprenant peut revoir librement les contenus pédagogiques avant de repasser l'évaluation.

APOCAMPUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



LA FORMATION EN LIGNE

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des lexiques et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression
-  Formations ludiques

APOCAMPUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES DE NOTRE POLE FORMATION *

88 %

TAUX DE REUSSITE

93 %

TAUX DE SATISFACTION

88 %

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



* STATISTIQUES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS EN 2025

ApoCampus, 80 rue Faventines 26000 Valence France
Appelez-nous : 01 73 43 11 73
Envoyez-nous un e-mail : contact@formation-apocampus.fr





ApoCampus
Formation

by **Créforma**
plus